



Preavis presque terminé et appartement hlm pas pret

Par **sonia13500**, le 11/09/2012 à 22:03

Bonjour,

je souhaiterai savoir si je peux faire quelque chose voila mon probleme j'habite actuellement dans un logement du parc privé et on m'a accordé un logement en hlm le 10 mai mais cet appartement est inhabitable en l'état donc tout est a refaire. On m'a demandé de poser mon préavis de 3 mois auprès de mon propriétaire ce que j'ai fait en date du 16 mai (les travaux devaient prendre 1 mois) mon préavis a pris fin le 16 aout mais voila les travaux dans l'appart hlm n'était pas encore fait alors on m'a demandé de repousser mon préavis jusqu'au 30 septembre, j'ai eu un peu de mal avec mon propriétaire car il avait trouvé un nouveau locataire mais bon finalement il a accepté. A l'heure actuelle les travaux dans l'appart hlm n'ont toujours pas commencé et je suis contrainte de sortir du logement au 30 septembre. Voila ma question ai-je un recours a cette situation ou non???

Merci d'avance pour votre réponse..

Par **Lag0**, le 12/09/2012 à 08:09

Bonjour,

Si le bail est signé avec votre nouveau bailleur et que sa date d'effet est bien dépassée, ce bailleur a l'obligation de vous loger par tout moyen (autre appartement, hôtel, etc.)

Ce n'est pas à votre ancien bailleur et encore moins au locataire censé vous remplacer à supporter ce retard.